



L'eau au coeur du changement :
Accélérer pour atteindre
les Objectifs de
Développement Durable

Alerte à Malib'Usse : quand les citoyens définissent un plan d'action pour maintenir voire réduire les prélèvements en eau d'une rivière fragile



ressource. Afin d'atteindre le bon état des milieux et restaurer l'équilibre un *Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE)* est envisagé.

Face à ce constat, le comité de Rivières qui rassemble tous les acteurs de l'eau du bassin versant des Usse (élus, agriculteurs, administrations, gestionnaires d'eau potable, pêcheurs, industriels...) s'est engagé dans une démarche PGRE participative. Son objectif : concerter les usagers, notamment les particuliers, principaux consommateurs d'eau pour définir un plan d'action afin de maintenir voire réduire les prélèvements d'eau. C'est dans cette perspective que le SMECRU a fait appel au CPIE et a été accompagné par IRSTEA et l'AERMC.

La démarche participative Alerte à Malib'usse pour l'élaboration du Plan de Gestion de la Ressource en Eau s'est déroulée en 4 étapes sur une période de 2 ans :

Cette histoire est présentée par 4 acteurs ayant mené ensemble la démarche qu'elle relate : le Syndicat Mixte d'Exécution du Contrat de Rivières des Usse (SMECRU, 2007, 4 salariés), le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Bugey Genevois (CPIE, association, 1986, 17 salariés), l'Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA, EPST, 1981, 1202 collaborateurs) et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC, EPA, 1964, 345 agents). Le SMECRU s'assure du cadre de la démarche, qui est animée par Le CPIE Bugey Genevois. IRSTEA et l'AERMC accompagnent et analysent la démarche et ses effets.

Le bassin versant des Usse (Haute Savoie, 310km², 33000 habitants) présente un déséquilibre quantitatif relatif aux prélèvements. Les principaux usages sont l'Alimentation en Eau Potable (70%) pour la consommation des particuliers (75% de l'AEP), mais également pour une partie des besoins agricoles (13% de l'AEP, élevages laitiers, arboriculture). **Les faibles niveaux d'eau observés ces dernières années ont mis en péril la biodiversité et l'approvisionnement en eau potable sur certaines communes.** Cette situation est due au contexte géologique du territoire qui le rend dépendant des précipitations et à la croissance démographique (+2%/an) qui intensifie les pressions sur la

◆ **1. Diagnostic (Avr-Sep. 2017, 70 participants)** : à travers des Rand'eau, les participants ont rempli un carnet de route sur la rivière et partagé leurs points de vue sur les principaux usages

◆ **2. Scénarii (Mai-Nov. 2017, 70 participants)** : Lors des Bistr'Eau, les participants ont échangé les probabilités d'avenir pour l'eau du bassin versant et défini les orientations du plan d'action

◆ **3. Problématiques et solutions (Fév-Avr. 2018, 65 participants)** : à travers la construction puis la représentation d'une scénette de Théâtre forum, les habitants ont pu mettre en scène des problèmes liés à l'eau et expérimenter les moyens d'action des différents acteurs

◆ **4. Plan d'action (Août-Déc 2018, 60 participants)** : Lors des ateliers « Dans la peau d'une truite » les participants ont remonté la rivière sur un plateau de jeu en proposant à chaque obstacle une action à mettre en œuvre.

Chacune de ces 4 étapes a été mise en œuvre sur les quatre sous bassins des Usse afin de mobiliser les habitants sur des actions proches de chez eux et cibler certains enjeux spécifiques à chaque sous-bassin.

Au total, la démarche a comptabilisé 265 participations, principalement des habitants, adultes et enfants, ainsi que quelques élus et agriculteurs.



L'eau au coeur du changement : Accélérer pour atteindre les Objectifs de Développement Durable

En termes de résultats, la démarche participative a permis d'identifier :

Quatre constats à travers les Rand'Eau :

- ◆ Constat n°1 : le cycle de l'eau naturel est court-circuité par nos usages
- ◆ Constat n° 2 : Les échelles de gestion de l'eau sont incompatibles avec la prise en compte des disparités entre sous bassin-versants
- ◆ Constat n°3 : Des indicateurs du manque d'eau non représentatifs
- ◆ Constat n° 4 : Nos perceptions concernant les usages sont décalées par rapport à la réalité

Deux orientations à travers les Bistr'Eau :

- ◆ Orientation 1 : Définir une **stratégie de territoire** autour de l'agriculture et l'urbanisation
- ◆ Orientation 2 : **Accompagner les usagers** à réduire leurs consommations d'eau

Trois pistes d'action à travers le théâtre forum :

- ◆ **Proposer des alternatives** à l'usage de l'eau pour sensibiliser à la préservation de l'eau, en particulier les enfants
- ◆ **Mettre en avant l'ensemble des bénéficiaires** (pas seulement environnementaux) des actions à mettre en œuvre
- ◆ **Accompagner** de façon personnalisée les agriculteurs et les industriels

Un **plan citoyen de gestion des ressources en eau** à travers les ateliers incluant 6 objectifs, 24 actions et des indicateurs d'évaluation afférents.

Mais le plus important dans cette démarche n'est pas tant ces résultats que le processus que les habitants vivent et à travers lequel ils expriment leurs préoccupations, leurs manques de connaissances, leurs préjugés, leurs attentes, etc.

C'est ce processus qui les amène à changer de perceptions et de comportements et qui permet de maintenir voire réduire leurs prélèvements en eau. Or pour les Ussets où la consommation domestique est prédominante et la pression anthropique croissante, **le principal levier de changement passe par ces mêmes habitants.**

Notamment, cette démarche a mis en avant le fait que la plupart des participants pensaient que les agriculteurs, et non les habitants, sont les premiers usagers de la ressource en eau (constat N°4).

Face à ce constat, ils ont cherché à identifier les meilleures manières de toucher et de sensibiliser la population à la nécessité de limiter les consommations. Or, les habitants sont les mieux placés pour identifier les leviers de mobilisation de la population (orientation N°2 et la plupart des actions du plan de gestion). Et même si les pistes de mobilisation et sensibilisation soulevées ne sont pas très innovantes du point de vue d'un expert en communication, ce qui est essentiel c'est :

- 1/ qu'ils se fassent les relais de ces apprentissages dans leur entourage suite à leur participation
- 2/ qu'ils réalisent et expriment des besoins en termes d'informations et de données.

Ici, ce n'est plus le syndicat qui communique vers les habitants, ce sont les habitants qui demandent de l'information au syndicat. Et cela est un changement majeur, d'autant plus lorsque l'on connaît les difficultés des gestionnaires de l'eau à communiquer et à sensibiliser, malgré les efforts et ressources dédiées.

Un autre changement encouragé par ce projet est le passage d'un registre de langage du PGRE habituellement très technique (volumes prélevables, mesures, débits, prix de l'eau, etc.) à un registre beaucoup plus centré sur les perceptions, les émotions, le vécu, l'attachement à la rivière. En effet, les participants ont partagé leurs souvenirs et ressentis des événements climatiques : des ruisseaux devenus plus longtemps



L'eau au coeur du changement : Accélérer pour atteindre les Objectifs de Développement Durable

ou complètement à sec, des coupures d'eau, des événements ponctuels où l'eau coule marron au robinet ou encore les livraisons d'eau potable par camion-citerne lors de l'épisode de sécheresse sur la commune de Clermont en 2017. Les habitants ont mis en avant (constat N°3) que les indicateurs quantitatifs utilisés généralement par les techniciens et gestionnaires ne leur parlent pas et ne les incitent pas à agir. Un registre expérientiel serait donc probablement plus adapté.

Enfin, un changement important apporté par cette démarche est de **replacer les habitants au cœur des politiques de développement territorial et de leurs contradictions**. Par exemple, les scénettes de théâtre forum ont mis en avant les difficultés de priorisation entre usages dans le PGRI, entre l'agriculture, les habitants, mais aussi les autres services publics (ex : crèche).

Ces questions sont au cœur des débats actuels sur les projets de territoire. Un autre exemple est lorsque les habitants ont présenté leur diagnostic et orientations au comité de rivière le 3 mars 2018, et qu'ils ont fait part de leurs craintes que l'urbanisation se fasse au détriment des surfaces agricoles (orientation N°1).

Les élus ont alors mis en avant les nouvelles contraintes des SCOT pour expliquer que cette crainte n'avait peut-être pas lieu d'être. Cela illustre dans quelle mesure la complexité de la gouvernance, des articulations réglementaires et des jeux politiques freine la participation citoyenne dans les décisions relatives à l'aménagement du territoire.

Ce constat avait déjà été mis en avant par d'autres chercheurs (cf. Barone, SCoT est-il plus SAGE ? 2012). Certaines adaptations réglementaires et procédurales sont à mettre en place de ce point de vue, d'autant plus que la participation citoyenne dans les politiques de développement territorial est encouragée par les évolutions législatives récentes (cf. réforme du dialogue environnemental de 2016) et que les citoyens le demandent (par ex. une des actions proposées par les citoyens dans le plan de gestion est de « mobiliser des citoyens-acteurs sur le PLU pour inciter l'introduction d'une réglementation favorable aux récupérateurs d'eau »).

Plusieurs leviers ont permis la réalisation de ce processus :

◆ **Une participation des citoyens à un processus, une succession d'étapes décisionnelles (du diagnostic au plan de gestion) qui permet de partir des constats/problématiques, préoccupations des habitants, vers évolutions possibles dans le futur/ grandes pressions puis les orientations stratégiques et enfin les actions pour y répondre**

◆ **L'accompagnement du CPIE** : l'animation de la démarche par une animatrice formée à la facilitation et à différentes méthodes participatives, un budget dédié

◆ **Un directeur de syndicat favorable à la participation citoyenne**

◆ **L'intégration d'un collègue de citoyens de 4 personnes au comité de rivières (modification de l'arrêté de constitution du comité de rivière)**

◆ **La mise en place pour certains événements d'ateliers parallèles pour les enfants pour pouvoir toucher les familles**

◆ **Le fait de s'appuyer sur des événements existants (marchés, événements sportifs) afin de toucher un maximum de personnes et des sensibilités différentes**

◆ **Un plan de communication large « Alerte à Malib'Usses » réalisé par l'agence Terra Publica**

◆ **La formalisation d'une charte de la participation**

Plusieurs freins ont également contraint le processus :

◆ **Les incertitudes sur la prise en compte des propositions citoyennes dans le PGRI (PGRI validé en 2016, validation de la prise en compte des propositions citoyennes par le groupe pilote sous la forme d'un avenant mais pas par le comité de rivière)**

◆ **La surcharge de travail de la chargée de mission du syndicat, pour qui la participation n'est qu'une des multiples missions à remplir**



L'eau au coeur du changement : Accélérer pour atteindre les Objectifs de Développement Durable

◆ *Les injonctions de l'Agence de l'eau à respecter les budgets et les échéances fixés pour la validation et la mise en œuvre du PGRI, qui entrent parfois en contradiction avec la participation*

◆ *La difficulté de mobiliser les citoyens, malgré une campagne de communication conséquente*

◆ *Les difficultés pratiques d'articulation de la participation avec le processus de décision institutionnel : si le comité de rivière est la semaine, les citoyens ne peuvent participer, le week-end, les institutionnels ne veulent pas participer*

◆ *Les ressources nécessaires (temps, disponibilité, etc.) pour suivre et évaluer les impacts d'une telle démarche*

Les cibles des ODD les plus concernées par cette histoire sont :

ODD 6 Accès à l'eau et à l'assainissement

- 6b. Appuyer et renforcer la participation de la population locale
- 6.4. Augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau
- 6.5. Mettre en œuvre une gestion intégrée
- 6.6. Protéger et restaurer les écosystèmes

ODD 15 Vie terrestre

- 15.1 Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres, d'eau douce et des services connexes
- 15.4 Assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité

ODD 13 Lutte contre les changements climatiques

13.3. Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles réforme du dialogue environnemental de 2016) et que les citoyens le demandent (par ex. une des actions proposées par les citoyens dans le plan de gestion est de « mobiliser des citoyens-acteurs sur le PLU pour inciter l'introduction d'une réglementation favorable aux récupérateurs d'eau »).

Recommandations issues de cette expérience sur la participation des acteurs locaux & citoyens à la planification des actions pour l'atteinte des ODD ci-dessus:

◆ *Valider en amont la prise en compte des propositions citoyennes dans le plan, projet ou programme institutionnel*

◆ *Clarifier en amont la valeur ajoutée que peuvent apporter les citoyens dans le processus décisionnel et la marge de manœuvre qui leur est laissée*

◆ *Prévoir des ressources correspondant aux ambitions participatives : tant pour la facilitation que pour le pilotage, la communication, l'analyse des données, l'évaluation, l'organisation, etc.*

◆ *S'assurer du soutien de plusieurs élus pour assurer le portage politique du processus participatif*

◆ *S'appuyer sur des relais sociaux (participants, groupe pilote, associations locales, etc.) pour mobiliser d'autres participants*

◆ *Mettre en place une charte de la participation*

◆ *Se rappeler que c'est le processus participatif qui est plus important que les résultats*

◆ *Ajouter au registre de langage technique du PGRI un registre expérientiel, plus centré sur les perceptions, les émotions, le vécu, l'attachement à la rivière, qui touche plus les citoyens*

◆ *Mettre en place des adaptations réglementaires et procédurales permettant de favoriser la participation citoyenne à des politiques de développement territorial que la complexité, l'articulation/superposition et les jeux politiques ne favorise pas a priori (ex : un guichet unique de participation sur le territoire ensuite redispaché entre SCOT/PLU, SAGE, etc.)*

Informations complémentaires :

<https://www.rivieres-usses.com/pgre/participation-ci-citoyenne/>